

## SPORT, JEUNESSE ET VIE ASSOCIATIVE

### SPORT

#### Associations et instances sportives

MINISTÈRE DE LA VILLE,  
DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

**Arrêté du 10 avril 2017 portant désignation de l'agent chargé de la mission de directeur technique national auprès de la Fédération française de karaté et disciplines associées**

NOR : VJSR1730195A

Le ministre de la ville, de la jeunesse et des sports,  
Vu le code du sport, titre II, chapitre I<sup>er</sup>, section 2, sous-section 3, notamment l'article R. 131-17 ;  
Vu l'avis du président de la Fédération française de karaté et disciplines associées,

Arrête :

#### Article 1<sup>er</sup>

À compter du 15 mars 2017, M. Dominique CHARRE, recruté sur un contrat de préparation olympique, sera chargé de la mission de directeur technique national auprès de la Fédération française de karaté et disciplines associées.

#### Article 2

Le directeur des ressources humaines et la directrice des sports sont chargés de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de la ville, de la jeunesse et des sports.

Fait le 10 avril 2017.

Pour le ministre et par délégation :  
*La cheffe du bureau des personnels de la jeunesse  
et des sports, de l'éducation nationale  
et des instituts spécialisés,*  
C. LABROUSSE